



Proviseurs, chefs d'établissement : Soyez utiles au service public d'éducation !

Chers collègues,

Le SNES et le SNEP ont décidé de s'adresser à vous solennellement. Ils en appellent à votre sens du service public, à votre souci de l'égalité d'accès aux savoirs, à la formation, à l'éducation. La semaine prochaine, les décrets sur la réforme des lycées et des EPLE vont être publiés. Pour le ministère Chatel, le plus facile, la communication médiatique, est fait. Le plus dur reste à faire : présenter concrètement et en détail la réforme aux équipes pédagogiques et aux parents d'élèves, et tenter de la mettre en oeuvre dans les établissements.

Car cette réforme aggrave les difficultés du lycée au lieu de les résoudre et elle est matériellement inapplicable. L'accompagnement personnalisé financé par la réduction des dédoublements disciplinaires, les choix des enseignements d'exploration, le nombre d'enseignements devant être placés «en barrettes», l'éclatement complet du groupe classe... et la résistance des personnels qui refusent massivement cette réforme.

Suppression de la carte scolaire, suppression des horaires nationaux, sélection des élites sur la base du mérite individuel et mise en concurrence des établissements au moyen d'indicateurs de performance calculés sur la base des résultats scolaires des élèves... Le projet éducatif du gouvernement est clairement induit par une conception libérale de l'éducation.

Les collègues s'interrogent : quel rôle les chefs d'établissement vont-ils jouer ?

Allez-vous accepter de n'être que les gestionnaires de la pénurie ?

D'organiser la concurrence entre les établissements ?

D'orchestrer la zizanie semée entre les équipes ?

De réserver la réflexion pédagogique à quelques enseignants désignés ?

A première vue la modification du décret sur les EPLE renforce les pouvoirs du chef d'établissement entouré par un Conseil pédagogique, au détriment du Conseil d'administration.

Vous savez cependant aussi bien que nous que vous serez au point de confluence de toutes les tensions et des contradictions de ce nouveau système scolaire. Vos nouveaux pouvoirs, votre nouvelle autonomie vous rendront seuls responsables de vos décisions, de la performance de votre établissement, face aux usagers et aux autorités.

Le projet éducatif du SNES vous propose au contraire de travailler à la réussite de tous en bonne intelligence avec l'ensemble des personnels.

Proviseurs, chefs d'établissement, la communauté éducative vous regarde :

- Les demi-journées banalisées que vous allez organiser doivent être un lieu de débat ouvert et démocratique donnant aussi la parole aux représentants des personnels.
- La réflexion pédagogique est du ressort de l'équipe pédagogique dans son ensemble et ne peut pas être préemptée par quelques-uns.
- Les rencontres entre les élus des personnels et les représentants des parents d'élèves doivent pouvoir se tenir dans l'enceinte des établissements, le contraire serait une entrave au droit syndical.

- Le CA, lieu de débat démocratique entre les représentants de la communauté éducative, ne peut être dessaisi de ses prérogatives au profit d'un conseil pédagogique, que la profession, et les parents, ne reconnaissent pas comme légitime.

- En particulier, dans le cadre de la préparation de rentrée et de la ventilation de la DGH, nous ne saurions accepter que le CA ne délibère qu'a posteriori, comme le suggère le Ministre dans son récent courrier aux recteurs.

**Proviseurs, chefs d'établissement
Ensemble défendons une conception ambitieuse du service public d'éducation ;
Ne mettons pas en oeuvre l'école libérale que Sarkozy tente d'imposer,
au mépris des attentes et des besoins des usagers et des personnels !**